

# **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 4 avril 2018**

## **BUDGET VOTE A L'UNANIMITE**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Marc PERROT, Maire, a adopté à l'unanimité moins 2 abstentions, le compte-rendu de la séance précédente. Puis il a étudié les dossiers suivants :

### **AMENAGEMENT CENTRE-VILLE**

- a pris acte des choix de la Commission d'ouverture des plis pour la dévolution des travaux et a autorisé le Maire à signer les marchés avec les entreprises à savoir  
LOT 1 – Désamiantage : Entreprise FONTENAT pour 55 915.19 €  
LOT 2 – Démolition : Entreprise DDTSL pour 84 000.00 €  
LOT 3 – Maçonnerie et VRD : Groupement GRITTI/VINCENT pour 152 711.35 €

### **AIDE AU RAVALEMENT DE FACADES**

- a décidé d'octroyer une subvention de 3 000 € pour une demande relative au ravalement de façades d'une maison d'habitation à Malix

### **STEP**

- a décidé de signer une convention avec VEOLIA pour l'entretien et le fonctionnement des postes de relevage des eaux usées et station d'épuration du Chanay et bassin décanteur des Hauts de Champ Jupon pour un coût total annuel de 17 400.00 € TTC

### **ADMISSION EN NON-VALEUR**

- a décidé l'admission en non-valeur d'une dette locative de 640.17 €

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Le Conseil Municipal, hors la présence du Maire, a approuvé à l'unanimité le Compte Administratif de l'Exercice 2017 qui présente les résultats cumulés suivants :

#### **Budget Général**

Section Investissement	Total des Dépenses	477 719.24 €
Section Investissement	Total des Recettes	258 414.42 €
Section Fonctionnement	Total des Dépenses	900 252.68 €
Section Fonctionnement	Total des Recettes	1 372 756.75€

Soit un excédent cumulé en Section de Fonctionnement de 472 504.07 € et un Déficit d'Investissement de 219 304.82 € auxquels il convient d'intégrer les excédents de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Albarine suite à sa dissolution soit la somme de 63 657.36 €. Le résultat global est donc de + 484 121.40 € pour la section de fonctionnement et de – 166 964.79 € pour la section d'Investissement

Section Investissement	Total des Dépenses	127 883.32 €
Section Investissement	Total des Recettes	224 800.82 €
Section Exploitation	Total des Dépenses	121 654.74 €
Section Exploitation	Total des Recettes	128 179.82 €

Soit un excédent cumulé en Section d'exploitation de 6 525.08 € et 96 917.50 € pour la Section d'Investissement

## **COMPTE DE GESTION 2017**

Le Conseil Municipal a adopté le compte de gestion qui retrace les opérations budgétaires en dépenses et recettes de la gestion comptable de la Commune en 2017 par le trésorier de la collectivité. Il est en conformité avec le Compte Administratif dressé par le Maire.

## **AFFECTATION DES RESULTATS**

Compte-tenu des résultats ci-dessus et du montant des restes à réaliser, le Conseil Municipal décide pour l'élaboration du Budget Primitif Général 2018 d'affecter une partie des excédents de fonctionnement en section d'Investissement, pour couvrir le déficit d'Investissement.

Pour le budget Eau & Assainissement, les excédents seront repris dans leurs sections respectives

## **TAUX D'IMPOSITION**

- vote à l'unanimité le maintien des taux d'imposition tels que votés l'an dernier à savoir :

Taxe d'habitation	: 14.60 %
Taxe Foncier bâti	: 19.26 %
Taxe Foncier Non Bâti	: 35.56 %

## **BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2018**

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget primitif qui s'équilibre ainsi

### **- Budget Général**

	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
DEPENSES ET RECETTES	1 417 500.00 €	942 000.00 €

Les principales dépenses prévues cette année sont : Travaux de démolition et aménagement d'un parking Rue Centrale ( subventionnés à près de 80 % par l'Etat ), Mise aux normes d'accessibilité de l'Ecole Elémentaire, Réfection des enrobés au lieudit HLM Courtioux, acquisition d'ordinateurs pour l'école maternelle, Réalisation d'un city-stade aux Eaux-Noires, Installation d'un radar pédagogique Rue Neuve, Pose de bandes rugueuses au Moulin à Ciment

### **- Budget Eau et Assainissement**

	SECTION EXPLOITATION	SECTION INVESTISSEMENT
DEPENSES ET RECETTES	124 000.00 €	153 420.00 €

Les principales dépenses de fonctionnement correspondent aux frais de fonctionnement des STEP et postes de refoulement

En investissement : Etude diagnostique de l'assainissement, récupération des eaux pluviales route de Malix, remboursement de la dette

### **SIABVA : MODIFICATION DES STATUTS**

Pour tenir compte de la modification du périmètre du syndicat, a approuvé le retrait des CC Bugey Sud, Haut Bugey Agglomération, des Communes de Brénod, Chevillard et Lantenay

### **ASSOCIATION FONCIERE**

- a renouvelé la liste des propriétaires pour siéger au bureau de l'association foncière : Pierre PERSICO, Christian SAVOI, Alain DUMOLLARD, André PAULET, André GRIGIS.

Cette liste sera transmise à Monsieur le Préfet qui désignera également 5 autres membres sur proposition de la Chambre d'Agriculture. Le nouveau bureau prendra ses fonctions cet automne pour 6 ans

### **CCPA – TRANSFERT DES ZONES d'ACTIVITES ECONOMIQUES**

- a approuvé les conditions financières et patrimoniales du transfert de biens attachés aux Zones d'Activités Economiques de la CCPA

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

#### **► Bibliothèque Municipale : Une ligne Internet sera installée**

**► Collecte des ordures ménagères :** Dans la cadre de la mise en place de la taxe incitative ( paiement d'une part fixe calculée sur la taxe foncière pour un ramassage tous les 15 jours + une part variable pour chaque ramassage supplémentaire ) en 2022 avec une période d'essai à compter de 2020, la Communauté de Communes doit fournir gratuitement un bac poubelle muni d'une puce électronique. A partir du mois de mai, le facteur va distribuer un questionnaire que les habitants devront remplir.

#### **► Fête de la Musique :** Elle aura lieu le samedi 16 juin